

SAINT-SULPICE-LAURIÈRE ■ Une pétition est lancée pour soutenir le projet

Pour un parc naturel régional

Un collectif citoyen a été créé pour la renaissance du projet d'un parc naturel régional sur le secteur géographique du Nord Haute-Vienne.

C'est quoi, un parc naturel régional ? Quels sont les avantages qu'il apporte à ses habitant(e)s ? Y a-t-il des contraintes ? Geneviève De Bros et Véronique Watelle sont venues animer une réunion d'information sur ce sujet pour tous les adhérents (tes) de Nature et patrimoine dans les Monts d'Ambazac et d'Alpa (Amis du lac de Pont à l'Âge).

Une pétition adressée aux maires

Une vingtaine de personnes étaient présentes. Toutes sont très intéressées par ce projet et toutes ont dit oui au développement harmonieux du Limousin en adressant une



MONTS D'AMBAZAC. Des adhérents de Nature et patrimoine dans les Monts d'Ambazac et des Amis du lac de Pont à l'Âge ont envie de valoriser cette campagne en créant un parc naturel régional. PHOTO STÉPHANE LEFÈVRE

pétition à tous les maires des communes des Monts d'Ambazac. Quels avantages peuvent découler de la réalisation de ce projet ? Le développement durable et la préservation de l'agriculture, du commerce, de l'artisanat, du patrimoine naturel, forestier et

bâti, création d'emplois locaux, etc. C'est le seul dispositif financier, technique et administratif complet à la disposition des communes pour réaliser ce développement, sans contraintes extérieures (l'initiative demeure aux communes). Il faut savoir que de très impor-

tants fonds européens iront uniquement aux communes membres d'un PNR. ■

Pétition. Pour signer la pétition, www.change.org/p/les-maires-des-communes-des-monts-d-ambazac-pour-la-creation-d-un-parc-naturel-regional-des-monts-d-ambazac-limousin/c.